

LETTRE DU MANIFESTE

Paris, 18 septembre 1946
Chers Amis,

Nous vous adressons ci-joint le texte du Manifeste du Rassemblement Africain que le Comité d'organisation vous présente. Nous vous demandons de le faire connaître à tous les membres de votre parti et de leur en faire connaître l'importance de cet acte, même si vous ne pouvez pas

participer pas dans les circonstances graves que nous vivons.

Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour que ce texte, manifestant un homogénéisme africain et un acte de foi dans les destinées de l'Afrique noire.

Partout où cela sera possible, vous contribuerez un Comité d'initiative qui se chargera de régler les modalités de leur achèvement sur les lieux.

A leur arrivée à Bamako, les obligations seront reçues par le Comité d'organisation local.

Nous vous demandons d'assurer la publication du texte du Manifeste dans la presse locale et par tous les moyens de désignation que délégués et votre discussion.

Nous comptons sur la détermination de tous et vous adressons au nom du Comité, nos salutations fraternelles.

Pour le Comité :
Rassemblement d'Afriboussier

MANIFESTE du Rassemblement Démocratique Africain

La réaction agit devant l'opinion un égoïsme, nul l'abus du mouvement des peuples à notre-mesure vers la liberté.

Au lendemain de la victoire sur le fascisme, à laquelle ont participé sans un doute l'effort, au nom de la liberté des peuples et de l'égalité des races, parsons l'oubli d'indemnité leur contester l'égalité des droits.

La première Assemblée Constituante convoquée par l'abus démocratique qui l'annule, inscrit dans ses chartes dans la Constitution et non la partie principale l'engagement solennel de les respecter.

Cependant, certains milieux capitalistes de la rue Marché Colbert et de journal L'Époque, lancent quelques calomnies, sans mérites que ridicules, contre les Africains dont on souille la ville les vertus héroïques sur la charge de bataille.

Au fur et à mesure que le courant de la lutte se déplace contre le fascisme et l'impérialisme, les esprits bien sententiers sous l'égide des intérêts de classe prononcent à d'autres milieux à adopter la même attitude d'hostilité.

Il est ainsi que, au lendemain des élections du 2 Juin, le parti M.R.P. jeter la masque révélateur son attitude réactionnaire en prenant la tête de la lutte dirigée contre les droits des peuples d'outre-mer.

Il passait même son hostilité jusqu'à « déléguer » de la Commission des T.O.M. Douala Manga Bell, le seul représentant africain qui figure dans son rang, pour le remplacer par le député européen de Soudan, M. Laffite.

Mais de toutes parts, un mouvement spontané s'élève en un front commun, sous les peuples, toutes les races, pour les partis politiques, toutes les organisations, toutes les organisations catholiques et religieuses de l'Afrique noire.

C'est grâce à cette union de tous les Africains que les partis politiques français restent fidèles à la parole donnée, malheureusement dans le nouveau Cas, l'effacement des droits déjà reconnus et consens sur les champs de bataille du monde entier.

— Égalité des droits politiques et sociaux ;

— Liberté individuelle et collective ;

— Assemblées locales démocratiques ;

— Union fraternelle concertée des populations d'Afrique et du peuple de France.

C'est en appuyant sur cette unité des Africains que notre ami Pierre Cot, rapporteur général de la Constitution de 5 mai défendit énergiquement nos droits devant l'Assemblée avec la sympathie et l'enthousiasme qu'il a eus pour défendre nos populations d'outre-mer.

Le parti M.R.P. a cherché, cherchant même à camoufler son attitude réactionnaire, à nous égarer, à nous séparer de nos amis africains, à nous faire abandonner à son parti d'impérialisme, il a même essayé à son tour le parti radical en le prenant de la réaction.

La « Fédération » du M.R.P. a pu tromper temporairement nos amis africains, il n'est, en effet, que le

maître d'un régime d'hostilité comme l'impérialisme, que nous rayons formellement, n'est qu'une charge de plomb jetée sur l'organisation africaine. Comme l'impérialisme, il s'abandonne qu'à l'égard de l'Afrique dans un état d'organisation active, dans que la vie des peuples comme celle des hommes est un mouvement continu.

En revanche, nous ne nous laissons pas dévotement tromper par le sentiment « autocratique », qui se fonde sur une vue étroite des réalités africaines et se manifeste aujourd'hui par l'opportuniste d'un mot qui n'est pas le but de défendre contre l'impérialisme, l'union.

Nous adhérons à l'Union française, que nous proclamons solennellement et se justifie par une vue réaliste des problèmes politiques du monde, par une confiance dans le destin de l'Afrique, et par la certitude que malgré la réaction, nous obtenons les conditions libérales, démocratiques et humaines qui permettent le libre développement des possibilités économiques de notre Afrique.

Par ailleurs et en liaison de millions d'Africains fraternellement unis à des Français ayant un véritable idéal démocratique, nous nous appuyons sur les partis, mouvements ou Unions démocratiques, progressistes ou populaires, partout au Gabon, au Sénégal, au Cameroun, au Tchad, au Niger, au Togo, au Dahomey, au Congo, au Gabon, au Congo, au Oubangui, au Tchad.

Il est pour compléter cette union d'amis que, face à toutes les manœuvres de la réaction, nous appuyons à la grande Assemblée de toutes les organisations dont le développement rapide est le signe certain qu'elle poursuivra la réalisation de la démocratie politique et sociale en Afrique noire, dans une union étroite avec les conditions dans le présent manifeste.

Nous avons décidé de convoquer une Assemblée, le 11. 12. 1946, dernière période à Bamako, au centre de l'Afrique Occidentale, dans le Soudan de la France et de l'impérialisme de nos amis, au Centre de l'Afrique, au Sénégal, au Mali, au Niger, au Tchad, au Congo, au Gabon et au Congo, les hommes porteurs de messages d'union et de fidélité des Africains.

Vive l'Afrique noire.

Vive l'Union des Africains.

Vive l'Union française des peuples démocratiques

Qui signent le présent appel

Félix HOUFHOÛT BOICHT

Député au Congo d'outre-mer

Léon GUYE

Député du Sénégal-Mauritanie

Jean Félix TCHICAYE

Député du Gabon-Moyen Congo

Sauve Migne APITHY

Député du Congo-Togo

Fily Dabo SISOOND

Député du Soudan-Niger

Taché DIALLO

Député de la Côte d'Ivoire

Gabriel d'ARBOUSSIER

ancien député du Gabon-Moyen Congo